



LES VERTI-PREPS



www.formation-dent-art.fr

PLUS D'INFORMATIONS

07 64 80 67 67



contact@formation-dent-art.fr



PROGRAMME

COURS & TRAVAUX PRATIQUES

1 JOUR



MATIN : COURS

- Quelles attentes des participants sur la journée?
- Prothèse collée vs. Prothèse scellée : comment choisir ?
- Pourquoi n'a-t-on appris à faire que les limites horizontales ?
- Avantages et inconvénients des limites horizontales (congé et épaulement) ?
- - Pourquoi les limites verticales ont révolutionné ma pratique ?
- L'espace biologique : c'est quoi au juste ?
- Historique des préparations verticales
- L'approche edgeless (BOPT) vs l'approche shoulderless (vertiprep) : indications, avantages/inconvénients, aspects cliniques.
- Retour sur les avantages des vertipreps :
- Les erreurs à éviter.
- In fine, quelles sont les indications des vertipreps ?
- Peut-on faire des facettes en vertiprep ?

★ LES ETAPES CLINIQUES DE PREPARATION

★ LES ETAPES DE CONCEPTION et FABRICATION AU LABORATOIRE

★ LES ETAPES CLINIQUE D'ESSAYAGE ET D'ASSEMBLAGE

APRÈS-MIDI : TP

Présentation du cas : dent cariée +++
 ➔ nécessité de traitement endodontique, décision de couronne au vu de la perte de substance

Restauration d'une dent délabrée, vertiprep et provisoire

- 1/ isomoulage
- 2/ guide de coupe
- 3/ isolation
- 4/ débridement
- 5/ accès au limite (ligature et téflon)
- 6/ procédure adhésive
- 7/ reconstitution du moignon
- 8/ dépose de la digue
- 9/ mise en place d'un ruban de téflon intrasulculaire
- 10/ vertiprep
- 11/ box proximale et épaulement inversé
- 12/ contrôle de la préparation
- 13/ réalisation du provisoire au smartemp (gc)
- 14/ dégrossissage, finition et polissage du provisoire
- 15/ scellement du provisoire

OBJECTIFS

Identifier les avantages biomécaniques (préservation tissulaire, maintien de la ferrule cervicale), biologiques (réponse parodontal favorable, maintien de la vitalité pulpaire), esthétiques (intégration gingival, gestion du profil d'émergence) et ergonomiques (rapidité de réalisation) des préparations verticales.

Savoir poser les indications des différentes préparations verticales (« edgeless » et « shoulderless »)

Maîtriser les étapes cliniques (reconstitution des moignons, préparation, temporisation, empreinte, travail de laboratoire, scellement) et comprendre celles de laboratoires

Réaliser en TP une reconstitution, une préparation et un provisoire.

Présentiel**1 jour (8h)****Tarif :**

voir sur le site internet

PRE-REQUIS :

être dentiste, prothésiste, aide ou assistante dentaire ou agent administratif

PARTICIPANTS :

Professionnels de santé spécialisé en chirurgie dentaire

INTERVENANTS :

à retrouver sur le site internet

DATES :

Voir calendrier sur le site internet (nos dates)

VALIDATION :

A l'issue de la formation accès au certificat de réalisation

ACCESSIBILITE

Pour les personnes en situation de Handicap, contactez-nous par notre formulaire de contact contact@formation-dent-art.fr

MODALITES D'EVALUATION :

Nous attachons à vérifier que l'apprenant ne rencontre pas de difficultés. Des QCM peuvent être proposés en début, et obligatoirement en fin de cours de formation. Lors des séances de travaux pratiques, l'encadrant vérifie l'évaluation des acquis, en échange direct. Vérification de compréhension. Évaluation sur les modèles pédagogiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Écran de projection, tablettes, ordinateurs, modèles pédagogiques (fausses dents, caméra optique..), matériel consommable et spécifique de chirurgie dentaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

minimum 4
maximum 20

LIEUX :

Voir calendrier sur le site internet (nos dates)

INSCRIPTION :

immédiate jusqu'à 10 jours avant la date de début de la formation, en fonction des places disponibles, sous réserve d'un acompte de 50% du montant de la formation.

CONDITION D'ANNULATION :

en cas d'annulation par le participant : Après le délai de rétractation de 15 jours et pour toute annulation survenue dans les 89 jours avant le début de la prestation de formation, 30% du montant total du coût de la formation est dû. - Entre 88 jours et 46 jours avant le début de la prestation de formation, 50% du montant total de la formation est dû. - A partir de 45 jours avant début de la prestation de formation, la totalité du montant de la formation est dû.